

Chers adhérents titulaires d'un plan de chasse grands cervidés,

J'espère tout d'abord que vous avez passé de bonnes vacances et que vous allez pour le mieux.

Dans quelques semaines le brame va débiter et va marquer le début de la saison de chasse. C'est un moment privilégié qui procure de belles émotions. Nous tenions avant ce moment magique à vous apporter les précisions suivantes :

### **BRACELETS DE CERFS MÂLES**

Comme vous le savez la distribution des bracelets a été perturbée par la pandémie de corona virus. Notre fournisseur a produit les bracelets au compte-goutte.

**Vos bracelets de cerfs mâles** sont à présent disponibles à la Fédération. Vous pouvez venir les chercher ou vous les faire expédier (contre règlement et majoration de 5 € pour les frais d'envoi). La facture jointe ne concerne que les bracelets de cerfs mâles (CEM1 et CEM2).

Le complément de vos bracelets de sangliers, biches, faons et chevreuils vous parviendra peu avant l'ouverture générale en septembre. D'ici là, vous pouvez vous faire attribuer des chevreuils ou des sangliers en cas de besoin. Ces attributions viendront bien évidemment en réduction de vos attributions initiales.

Conformément à la réglementation en vigueur depuis la Loi du 24 juillet 2019, les réclamations concernant vos attributions de plan de chasse doivent être adressées en courrier recommandé à la Fédération des Chasseurs.

### **SDGC**

Après environ un an de concertation avec l'ensemble de nos partenaires, notre prochain Schéma Départemental de Gestion Cynégétique qui couvrira les 6 années à venir a été signé par Monsieur le Préfet. Nous diffuserons largement ce document très prochainement.

### **I.C.E.**

Nous poursuivons la collecte des Indicateurs de Changements Ecologique. Nous allons cette année procéder à la pesée des faons de cerfs sur certains territoires. Votre Technicien de secteur, Célestin JOBLOT, se rapprochera des territoires sélectionnés.

### **CARNET DE BATTUE**

Cet outil d'aide au responsable de chasse est désormais **obligatoire** dans notre département. Votre carnet de battue est à présent disponible à la Fédération.

### **CENTRE DE COLLECTE DE LA VENAISON D'ATTON**

Suite à la faiblesse des prix d'achat proposés par notre collecteur national en juin dernier, nous avons suspendu la collecte de la venaison sur notre site d'Atton. A ce jour plusieurs solutions sont à l'étude mais rien n'est encore décidé.

### **SECURITE**

Comme chaque année à cette période, nous pensons utile de vous rappeler au combien la sécurité est essentielle. Pensez à faire régler vos armes, à vous entraîner au tir (cynétir et sanglier courant), à aménager vos territoires (subvention de chaises-hautes et de miradors) ...tous ces éléments que la Fédération subventionnent contribuent à la sécurité. (Rappel : les subventions ne sont accordées qu'aux équipes de chasse au sein desquelles au moins 80% des chasseurs qui habitent en Meurthe-et-Moselle prennent leur permis de chasser dans notre département).

### **VANDALISME**

Certains équipements de chasse (chalets, miradors, panneaux...) font l'objet d'actes de vandalisme. Merci de nous les signaler systématiquement afin que nous puissions vous soutenir.

Bon brame à toutes et tous et excellente saison 2020/2021,

Le Directeur

Roméo RIEDER